

P-6

DE
LA PRÉTENDUE
PLÉIADE TOULOUSAINE.

DE
LA PHRASE
PIRE DE TOUT SAIR.

Resp 35341- 8/6

DE

LA PRÉTENDUE

PLÉIADE TOULOUSAINÉ,

OU

RÉFUTATION DE CE QUI A ÉTÉ RÉCEMMENT IMAGINÉ DANS LE BUT
D'ÉTABLIR L'EXISTENCE D'UNE SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE
DE DAMES, A TOULOUSE, AU XVI^e SIÈCLE;

Par M. le D^r J.-B. NOULET,

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
DE TOULOUSE, ETC.



TOULOUSE,

IMPRIMERIE DE JEAN-MATTHIEU DOULADOURÉ,
rue Saint-Rome, 41.

1835.

Extrait des Mémoires de l'Académie impériale des Sciences, Inscriptions
et Belles-Lettres de Toulouse.

DE

LA PRÉTENDUE

PLÉIADE TOULOUSAINE.

UN érudit a avancé , dans plusieurs ouvrages sérieux , qu'une Académie de femmes beaux-esprits aurait jeté un vif éclat à Toulouse , même à côté de l'Académie florale , durant le xvi^e siècle ; il a donné à cette institution , dont personne n'avait parlé avant lui , le nom de *Pleyade Tolosaine* (1). C'est sous le règne de François I^{er} que notre auteur a fait fleurir les sept Muses de Toulouse , et il a raconté comment , réunies dans l'hôtel de Bernuy pendant le séjour du Roi dans cette ville , en 1533 , ces dames tinrent une cour de poésie devant le glorieux restaurateur des lettres françaises.

« Après la bataille de Pavie , dit-il , Jean de Bernuy » se rendit caution de la rançon de François I^{er}. Lorsque , en » 1533 , ce prince vint à Toulouse , il reçut avec la plus grande » distinction ce serviteur fidèle ; on sait qu'il logeait à l'ar- » chevêché ; mais , *suivant une tradition constante et un ma- » nuscrit de cette époque , conservé naguère encore à la Sal- » vetat , chez M. de Méja* , le Roi fut , le 4 août , dîner chez » M. de Bernuy. La reine y vint aussi avec environ cent dames » de sa cour , et Bernuy avait , de son côté , réuni dans son » palais les plus belles Toulousaines.....

(1) C'est l'orthographe constamment employée par l'auteur auquel nous faisons allusion.

» M. de Méja... possédait le *Recueil des chants royaux*
» et autres poésies publiées lors de l'entrée de François I^{er}.
» Dans sa collection étaient aussi les vers de la Pleyade Tolo-
» saine qui ne comptait pas encore Paule de Viguier parmi les
» dames qui la formaient ; ce fut Johanne Perle, connue par la
» *Bibliothèque françoise* de du Verdier de Vauprivas, qui haran-
» gua d'abord le Roi, et nous avons retiré des Recueils de M. de
» Méja la Ballade qu'elle prononça alors dans la grand'salle
» de l'hostel de M. de Bernuy. La grâce, la douceur et le
» sentiment avaient présidé à la composition de ces vers. »

Voici la première strophe de cette Ballade :

Jà, quand d'hyuer les trop aspres gelées
Deuers Scythie au loing se sont r'allées,
Et que l'Aronde aulx sommetz de nos tours
Append le nid où bruissent ses amours,
Alors Flora aux playnes et vallées
Aulx montz tres haultz, aulz forestz dévallées,
Donne verdure et odorans atours ;
Ainçois, sans le grand Dieu qui luy doit son secours,
Ne pourroict ryen. Aussy soubz les longues allées,
Emmy les prez, les champz, les vignes refeuillées,
L'oyseau chante et rediet et chantera tousiours
L'amyable Phæbus qui nous rend les beaultz jours.

« On sent bien que cet *amyable Phæbus* n'est autre que
» François I^{er}, et l'*Envoy* qui termine la pièce le dit expli-
» citement.

» Léger, vif, spirituel, le vainqueur de Marignan ré-
» pondit sans doute avec toute la galanterie qui le distinguait
» à la *Pleyade Tolosaine*, et surtout à Johanne Perle, qui
» avait parlé au nom de cette association littéraire. Néanmoins
» sa réponse n'est point connue. On a bien, il est vrai, le
» Rondeau publié peu de temps après sous le nom de ce prince ;
» mais nous ne le rapporterons que comme une pièce ingé-
» nieuse qui appartient à l'histoire de l'époque dont nous nous
» occupons. Nous serions heureux de pouvoir en démontrer
» l'authenticité.

» Qu'il nous soit permis de faire remarquer que la *Pleyade*

» *Tolosaine* fut formée longtemps avant que Ronsard eût
» réuni celle qui a été si célèbre, et qui était composée de
» ce même Ronsard, de Daurat, de du Bellay, Remi Bel-
» leau, Ponthus de Thyard et Jodelle (1). Au reste, on peut
» dire que l'institution parisienne fut une conception moins
» heureuse que celle dont elle était la copie. A Toulouse,
» sept jeunes personnes, faisant des vers avec grâce, avec
» facilité, représentaient les sept filles d'Atlas, divinisées et
» placées dans les cieux. A Paris, sept écrivains hérissés de
» termes emphatiques, boursoufflés d'une érudition pédan-
» tesque, se montrèrent au monde sous le nom de *Pleyade*
» *poétique*; cela était au moins ridicule, et la postérité, qui
» ne juge le mérite que d'après les actions ou les écrits, n'a
» pas conservé, il faut l'avouer, une très-grande estime pour
» le fameux Daurat, le savant Ponthus de Thyard et le tra-
» gique Jodelle.... (2). »

En femmes bien apprises, les sept Dames poètes visitèrent la Reine et lui adressèrent des vers. « Parmi elles, déclare
» toujours notre auteur, se trouvait Françoise Marrie, qui,
» plus tard, fut soupçonnée, comme Marguerite, d'avoir
» adopté les nouvelles opinions. Mais il est assuré que, dans
» la suite, elle parut blâmer la Reine qui écrivait des contes
» un peu trop joyeux peut-être. Il est certain que Françoise
» Marrie semble attaquer les écrits de Marguerite dans un
» Rondeau où elle s'élevait contre ceux qui voulaient interdire
» aux femmes la lecture des livres saints (3). »

Voilà donc bien explicitement affirmé, sinon démontré, que, dans la première moitié du xvi^e siècle, Toulouse possédait une Académie de femmes cultivant la poésie avec un succès tel que la Pléiade poétique française de Ronsard ne fut

(1) Le nom de Baïf a été omis par l'auteur.

(2) M. du Mège. *Le Palais de Bernuy*, dans les *Mém. de la Soc. archéol. du Midi de la France* (ann. 1836-37). T. III, p. 44 et suiv. — M. Du Mège. *Hist. des institutions de la ville de Toulouse*, t. II, p. 237.

(3) M. du Mège. *Hist. des instit. de la ville de Toulouse*, t. II, p. 244.

qu'une pâle et ridicule imitation de la Pléiade Toulousaine (1). L'historien qui a signalé le premier cette institution, s'est dispensé de fournir les preuves des assertions qu'il avançait, ce qui ne permet pas d'ajouter une foi entière à cette *tradition constante* que seul il a recueillie, et qui aurait conservé le souvenir de la fête poétique et royale donnée chez le bourgeois Bernuy. Un manuscrit de cette époque, soi-disant possédé par feu M. de Méja, aurait établi qu'il en fut ainsi. Mais on ne dit pas ce qu'est devenu ce précieux document, et on laisse même deviner qu'il pourrait bien avoir été perdu avec le Recueil des Chants royaux et autres poésies publiées lors de l'entrée de François I^{er} à Toulouse. Vraisemblablement il faut ajouter à toutes ces pertes, celle non moins regrettable des vers de la Pléiade Toulousaine. Tout bien considéré, il ne reste sur ces faits importants, si nettement formulés, que les affirmations du dernier historien de la ville de Toulouse, appuyant ses opinions personnelles sur des documents qui n'ont laissé aucune trace de leur existence.

Cet auteur procède avec le même sans façon quand il nous entretient des dames de sa *Pleyade Tolosaine*. C'est ainsi qu'à propos de la gente Esclarmonde Espinete, qu'il appelle aussi de Spinet, il nous apprend que « le château de l'Espinet (2), » environné jadis de magnifiques ombrages, a perdu cet ornement que le temps seul pourra lui rendre. Je n'ai pu savoir, » ajoute-t-il, le nom du premier possesseur de cette habitation ; mais il existait dans Toulouse, au xvi^e siècle, une » famille d'Espinet, que je crois originaire d'Italie ; c'est elle » qui produisit Esclarmonde Spinete, qui, durant la première partie du xvi^e siècle, entra dans cette réunion de » femmes auteurs qui formaient la Pleyade Tolosaine. Elle avait » pour collègues Etienne Fontaine, Bernarde d'Aupi ou d'Eupi,

(1) Tout le monde sait que Ronsard établit sa Pléiade à l'imitation de la Pléiade poétique grecque, qui jouit d'une grande réputation au temps de Ptolémée Philadelphe.

(2) Maison de campagne près de Toulouse.

» Françoise Marrie , Etienne Ligoune , Johanne Perle , An-
» dieta Peschaira. On a retrouvé son épitaphe au milieu des
» ruines du cloître de Saint-Etienne. Elle est en vers fran-
» çais, et remarquable par l'élégance des lettres initiales (1). »
La voici :

Chaste , noble , pure et monde ,
Ici gist la jeune Esclarmonde
De Spinet (2) , au corps gracieux ,
En terre ainsyn viendrait des cieulx
Une douce Muse , une Grâce.

— 1545. —

Douze années s'étaient donc à peine écoulées après le passage de François I^{er} à Toulouse , que la gracieuse dame de l'Espinet mourait à la fleur de l'âge.

L'origine italienne de cette dame , nommée cette fois Spinete , n'avait été proposée qu'avec une certaine réserve dans la *Biographie Toulousaine* (3). Il y est dit à ce sujet : « Quoi » qu'il en soit , Spinete aimait les arts comme on les aime en » Italie et aux rivages occitaniens. Elle chantait sur sa lyre les » vers qu'elle composait , et , comme plusieurs femmes égale- » ment inspirées par les Musés , elle demanda , en 1540 , aux » Mainteneurs des Jeux Floraux de pouvoir disputer les Fleurs » offertes en récompense aux talents. Clémence Isaure , qui » les avait fondées , avait appelé au concours également son » sexe et celui qui affecte la prééminence..... Les Mainte- » neurs et Maîtres des Jeux Floraux , après la lecture de la re- » quête , qui était en vers , et sur le rapport de Trassabot , l'un » d'entre eux , déclare que dorénavant le sexe illustré par Clé- » mence Isaure serait admis au concours. Pierre Nogerolles , » dans son Recueil , avait conservé quelques pièces d'Esclar-

(1) L'auteur ne nous dit pas qui a retrouvé cette intéressante inscription , ni ce qu'elle est devenue.

(2) Il faut *Espinète* et non *Spinet* , l'auteur n'ayant recours à cette orthographe que pour arriver à sa famille soi-disant italienne.

(3) T. II. Au mot *Spinete*.

» monde Spinete. On ignore l'époque de la mort de cette dame,
» qui jouit en son temps d'une grande réputation. »

Le sort de Johanne Perle, l'émule en poésie d'Esclarmonde
Espinete, ne serait pas moins digne d'intérêt, s'il fallait en
croire notre auteur : « Cette jeune personne ne cultiva son
» talent que pendant peu d'années. Elle mourut vers l'an
» 1545, et fut ensevelie dans l'une des chapelles du couvent
» des Cordeliers, d'où l'on a retiré, en 1791, son épitaphe
» écrite sur une simple feuille de vélin. La voici :

En ce lieu gist la Perle tolosaine,
Perle sans plus par le monde honorée.
Le chœur neuf vain des Muses, grand deuil mène,
En déplorant sa perte malheurée.
Hyer encor son chapelet de fleurs
Embasmaït l'air de souèves odeurs.
Hélas ! Johanne Perle en ce monde fust telle,
Que point encor n'y avoist eu mortelle ;
Son corps icy est de mort surmonté,
Mays son esprit est dans les cieulx monté (1).

A son tour, la *Biographie Toulousaine* s'exprime ainsi :
« Perle (Johane), née à Toulouse, vers 1520, aima la poésie
» et la cultiva avec succès ; jeune et belle, elle inspirait les
» derniers Troubadours, et par ses vers elle leur disputait les
» palmes glorieuses que les sept Mainteneurs distribuaient dans
» la cité palladienne..... La jeune Perle composa plusieurs ou-
» vrages que les recueils du temps, particulièrement celui de
» Nogeroles, conservèrent ; Catel les avait vus manuscrits.
» Cette Muse occitanienne, victime de sa sensibilité, ne poussa
» pas loin sa carrière, et la couronne de rose et de laurier que
» l'amour et les arts avaient placée sur sa tête, n'était pas en-
» core flétrie, que celle du cyprès funèbre couvrait déjà son
» cercueil (2). »

Il faut avouer qu'il y aurait bien des arguments à opposer

(1) M. du Mège. *Le palais de Bernuy*. Dans les Mém. de la Soc. archéol.
du Midi de la France, ann. 1836-37, t. III, pag. 42, note 1.

(2) *Biographie toulousaine*, t. II, au mot PERLE.

aux affirmations de notre historien à l'endroit de dame Espinete et de dame Perle, depuis l'origine italienne de la première jusqu'à son épitaphe, *remarquable par l'élégance des lettres initiales*, qu'on ne trouve relatée dans aucun Recueil épigraphique. Ce monument précieux aura été sans doute perdu, comme les manuscrits et les vers imprimés dont il vient d'être fait mention.

L'épitaphe de dame Perle, qui *chantait sur sa lyre les vers qu'elle composait*, aurait été retrouvée avec des circonstances toutes particulières, bien capables de faire naître aussi des soupçons sur l'authenticité d'un tel document.

Non pas que nous pensions et que nous voulions faire croire que l'auteur qui a cité ces vers, pleins de grâce et de goût, les ait composés, nous ne l'en croyons pas capable; ils portent à nos yeux le cachet des productions du xvi^e siècle, et appartiennent à l'école de Marot. Seulement ils nous paraissent susceptibles d'une tout autre interprétation que celle qu'il en a faite. Notre manière de voir, à cet égard, résultera de l'appréciation que nous allons tirer de l'ensemble des poésies attribuées aux dames de la Pléiade.

Mais auparavant, je dois continuer de rapporter ce qui nous a été révélé de plus piquant touchant les sept dames qui composèrent, dit-on, cette aimable compagnie, desquelles nous ne connaissons encore que Jeanne Perle et Esclarmonde Espinete.

« Catherine Fontaine, née à Toulouse en 15.., cultiva la » poésie avec succès. Il ne nous reste qu'une seule pièce com- » posée par cette dame (1).....

» Marrie (Françoise), dame toulousaine, naquit vers le » tiers du xvi^e siècle.... On connaît un rondeau de Françoise » Marrie (2)....

» Claude (Ligoune), dame toulousaine, qui cultiva les » lettres pendant la première moitié du xvi^e siècle; elle se joi- » gnit aux autres personnages de son sexe, qui, en 1540,

(1) *Biographie toulousaine*, t. I, au mot FONTAINE.

(2) *Ibid.* t. II, au mot MARRIE.

» réclamèrent le droit de concourir aux Jeux floraux , selon la
» volonté exprimée par Isaure (1).

» Peschaira (Andieta), femme auteur , née à Toulouse dans
» le commencement du xvi^e siècle , signa avec plusieurs autres
» dames la requête adressée aux Mainteneurs , Chanceliers des
» Jeux floraux et Capitouls , en 1540.... Andieta Peschaira avait
» mis au jour un grand nombre de pièces de poésie ; le temps
» ne les a pas respectées ; mais il n'a pu faire disparaître son
» nom (2).

» Deupie (Bernarde), née à Toulouse vers l'an 1520 , cul-
» tiva les belles-lettres , suivant Nogeroles , auteur contempo-
» rain , qui avait dans son recueil conservé plusieurs ouvrages
» de cette dame... Il ne reste d'elle , à ce que nous croyons ,
» que le souvenir de son amour pour les beaux-arts ; il suffit
» à lui assurer l'immortalité. On ignore les particularités de la
» vie et l'époque de la mort de cette illustre Toulousaine (3). »

Je ne demanderai pas à l'auteur de ces singulières biogra-
phies (4), d'expliquer sur quels motifs il s'est fondé pour faire
naître celle-ci dans la première moitié , celle-là vers le tiers du
xvi^e siècle , et dans une ville plutôt que dans une autre. Com-
ment y répondrait-il , lorsqu'il va être prouvé que rien de tout
ce qui a été écrit sur la Pléiade toulousaine n'a le moindre
fondement ; qu'en aucun temps une compagnie littéraire de ce
nom n'exista à Toulouse , et que les sept dames qui l'auraient
composée , appartiennent au domaine de la fiction !!!

Au milieu du xvi^e siècle , un poète toulousain que Catel dit
avoir été Pierre Nogeroles , docteur en la Gaie Science , composa

(1) *Biographie toulousaine* , t. I , au mot LIGOUNE.

(2) *Ibid.* t. II , au mot PESCHAIRA.

(3) *Ibid.* t. I , suppl. au mot DEUPIE.

(4) Quoique la plupart des articles consacrés dans la *Biographie toulou-
saine* aux sept dames de la Pléiade , ne soient pas suivis d'un astérisque ,
signature de notre auteur dans ce recueil , nous ne lui en laissons pas moins
toute la responsabilité , car nous pensons qu'il les a composés , et il en a
avoué le contenu dans divers écrits postérieurs à celui-ci.

un recueil de poésies, auquel il ne mit point son nom (1). Cet opuscule est aujourd'hui d'une excessive rareté, puisqu'on n'en connaît qu'un seul exemplaire, qui, après bien des pérégrinations même hors de France, est revenu à Toulouse (2).

Le titre exact de ce livret est celui-ci :

« La Requeste faicte et baillée par les Dames de la Ville de
» Tolose, Aux messieurs maïstres et mainteneurs de la gaye
» science de Rhétorique, aux moys de May, Auquel moys par
» les dits seigneurs se adiugent les Fleurs d'Or et d'Argent,
» aux mieux disans, tendent (*sic*) affin qu'elles feussent reçues
» a gagner le dit Pris (*sic*).

» Avec plusieurs sortes de Rithmes en diuers lengaiges et sur
» diuers propos, par les dites Dames de Tolose composées. En-
» semble vne Epistre, en Rithme aussi par icelles faicte et
» enuoyée aux Dames de Paris. Le premier iour de May. »

Imprimé à Tolose, par I. Colomiés. — 1555 (3).

Cet opuscule tient toutes les promesses du titre ; on y trouve la requête soi-disant présentée aux Chanceliers et Maîtres du Gai Consistoire, par Trassabot, tendant à obtenir que les dames pussent désormais avoir droit aux Fleurs données par dame Clémence (4) ; cette requête est suivie de *Balades, Rondeaux ; et autres sortes de Rithmes faictes particulièrement par di-*

(1) Catel, *Mém. de l'Hist. du Languedoc*, p. 39.

(2) Ce petit in-8°, de 46 feuilles, exactement décrit par M. Brunet, dans le nouveau Manuel du libraire, fait partie de la riche collection de notre ami et confrère, le docteur Desbarreaux-Bernard.

(3) Il a existé une autre édition de cet ouvrage dont *du Verdier de Vauprivas* nous a conservé le titre que j'aurai à citer tout-à-l'heure. Celle-ci était sans date et sans nom d'imprimeur.

(4) M^e Pierre Trassabot, Bachelier ès droits, prononça, en 1538, 1539 et 1540, le 3 mai, l'oraison à la louange de dame Clémence ; ces faits sont établis par les comptes de la ville et le registre rouge conservé dans les archives des Jeux Floraux. On peut penser que dans ses discours, Trassabot trouva l'occasion d'exprimer le désir que les femmes fussent admises à prendre part aux concours poétiques, et à cause de cela, Nogerolles aurait fait choix de Trassabot pour lui faire présenter sa burlesque requête aux Maîtres et Mainteneurs du collège de rhétorique.

verses Dames de Toulouse, desquelles leurs noms, surnoms ou Denises sont dessoubz leur dites besoignes insérées. Mais qu'il y a loin de l'esprit qui a dirigé toutes ces *besoignes* poétiques à celui que leur a prêté l'inventeur de la Pléiade! Requête, Ballades, Rondeaux, Triolets, Epîtres, ne contiennent que des facéties, badinages satiriques, semés d'allusions équivoques, et qui arrivent presque toujours au libertinage d'esprit si goûté à cette époque. Que l'on en juge.

Je produis d'abord la Requête que Trassabot aurait présentée aux Mainteneurs de la Gaie science de rhétorique, en faveur des dames. L'auteur que nous réfutons n'a connu de cette pièce de vers que le commencement, qui a été rapporté par Catel (1).

A vous monsieur le Chancellier
Tres nobles Capitoulz aussi
Maistres qu'avez bruit singulier
Et à tous ceulz qui sont icy.

Syplient humblement les Femmes,
Tant moyennes que grandz Dames
Disant, que ma Dame Clemence,
(Que Dieu perdoit par sa clemence)
Laquelle les troys fleurs donna
Iadis voulut et ordonna
Que qui vouldroit veince dieter
Sans les femmes en excepter
Et d'un vouloir fort libéral
Feist un Edict tout general
Comprenant masles et femelles,
Or disent les Femmes, Puis qu'elles
Sont comprises en cest Edict,
Et comme le Droit Civil diet
Le masle conçoit la femelle,
Que cest bien raison qu'on appelle
Les femmes scauantes en L'art
Pour dictes aux Fleurs de leur part,
Veu mesmement, qu'en c'este Ville
En y a maincte vne fort abille
A compouser Proses et Metres.

(1) *Mém. de l'Hist. du Languedoc*, p. 39. Catel n'a cité que les quatorze premiers vers de cette pièce. Les amis du vieux langage sauront quelque

Ce considéré, Excellentz maistres
Qui iugés si tres iustement
Veu ce qu'est dict, et mesmement
Que celle que layssa tel bien
Feust femme iadis aussi bien,
(Toutes fois de royal courage) (1)
Et considéré d'auantage
Que des femmes communément
Prenés mainct vn esbatement
En tout bien et en tout honneur
Et considéré la teneur
Des Rithmes qu'elles scauent faire,
Lesquelles, pour prouuer l'affaire
Icy darrier sont attachées,
Aumoins, s'on ne les arrachées.
Considéré semblablement
Ce que fait necessairement
Toutes couleurs et raisons belles
Que vous scauries pencer pour elles,
Et tout ce que fauldroit desduire
Pour voz humanités induire
A interiner leur Requeste
Tant ciuile iuste et honneste.

Vous plaise par benignité
Messeigneurs plains d'hvmanité
A dicter les femmes admettre
E faire en vostre Crye (2) mettre
Qu'elles seront par vous reçues
Sans estre de cecy deceues.

Si le faictes, les suppliantes
Ne seront iamais obliantes (3)
D'vn si gros bien que leur donrez
Ains trestous les Ans vous ourrez

gré à M. Desbarreaux-Bernard de m'avoir autorisé à reproduire dans mon travail, cette pièce de vers tout entière, tirée de la précieuse plaquette qu'il m'a confiée.

(1) De royale condition. V. Roquefort, *Gloss. de la langue rom.*, au mot COURAGE.

(2) Proclamation ou annonce des Jeux, que l'on avait précédemment appelée *citation*.

(3) Ce vers a été transposé dans la requête imprimée, et placé le 28°. J'ai cru devoir le rétablir où le réclament le sens et la rime.

Champs (*sic*) Royaulx , Ballades, Rondeaulx ,
Lais et Virelais tous nouveaulx
Triolets, Vers, Espars, Chansons ,
Et esbatz , de plusieurs façons
Lesquels vous seront pour guerdon (1)
Si d'vn tel bien leur faictes don
Et d'aultre part, ferez iustice.

Et affin qu'ayez en notice
Qu'elles femmes ont compousées
Les Rithmes cy derrier pausées
Dessoubz les ouures icy mises
Verrez Noms sur noms es diuises.

« Cy finist la Requite desdites Dames Tolosaines , Rapportée
» par maistre Pierre Trassebot Bachellier ez Droictz, deuant les
» dits Seigneurs Maistres et mainteneurs de la gaye science de
» Rhetorique, dans la maison Commune de Tholose. Letiers iour
» de May (2). »

Certes, il ne viendra à l'esprit de personne de supposer que la supplique qu'on vient de lire ait jamais été sérieusement adressée à la très-noble compagnie de la Gaie science de rhétorique. Il faut y reconnaître un facétieux avant-propos aux compositions qui la suivent dans le livre de Nogeroles, que ce poète affecte d'attribuer à quelques dames de son temps, la plupart de Toulouse.

Ces pièces de vers sont précédées de ces lignes que nous avons citées plus haut : « S'ensuyuent les Balades, Rondeaulx et au-
» tres sortes de Rithmes, faictes particulièrement par diuerses
» Dames de Toulouse, desquelles leurs noms surnoms ou devises
» sont dessoubz leurdites besoignes insérées. » Et il est très-vrai de dire que les noms, surnoms et devises, posés au-dessous de tous ces *rithmes*, expriment clairement l'intention de l'auteur ; seulement au lieu de se borner aux compositions des sept dames

(1) Récompense.

(2) J'ai conservé l'orthographe et la ponctuation très-vicieuses de la leçon imprimée que j'ai sous les yeux, afin de ne rien changer au texte. Je ferai de même pour les autres citations que j'emprunterai à l'édition de 1555. J'ai traduit en notes les mots et les passages les plus difficiles à entendre.

de la Pléiade, *représentant les sept filles d'Atlas*, comme notre historien a voulu nous le faire croire, le livret nous en fait connaître seize, neuf de plus qu'il n'en fallait à l'inventeur de l'Académie féminine!

Je rapporte ici textuellement ces seize noms, écrits tantôt avec l'orthographe française, tantôt avec la romane, en suivant l'ordre qui leur est assigné dans le précieux Recueil; les voici: Gabrielle Brunete; — Marguerite de Bon Voloir; — Catherine Fontaine; — Françoise Marrie; — Claude Ligoune; — Esclarmonde Espinette; — Magdaleine Princesse; — Marie de Hault Pris; — Mondina de Lenuege; — Johana Perla; — Dona Prouzina Belyengua; — Anthonia I; — Guillaume Finoy; — Andieta Peschayre; — Bernarde du Pin; — Naudeta Petita.

Avec un peu d'attention, on entrevoit, à la seule énumération de ces seize noms, qu'ils ont été imaginés par le poète auteur des Ballades, Rondeaux, etc., au gré de son caprice, mais avec l'intention manifeste de les accommoder aux sujets qu'il traitait. Ceci va ressortir des analyses rapides que nous allons essayer de faire des diverses poésies suivies de ces spirituelles et fictives signatures.

La première est *une Ballade batelée, vnisonante de deux seules terminations*, ayant pour titre: *Du temps de May*; elle est signée Gabrielle Brunete, juste de l'un des noms que l'auteur de la Pléiade n'avait point connu. S'il fallait voir une dame ou damoiselle dans Brunete, il faudrait convenir aussi qu'à un incontestable talent poétique, Gabrielle unissait une humeur quelque peu égrillarde, pour ne rien dire de plus. On pourra en juger par la première strophe de la Ballade, la moins compromettante pourtant:

Ce temps est fort plaisant pour Puceletes (1)
Quant sont grandetes amoureuses tendretes
Par amouretes font des tours mignonetz
Elles vous portent des fleurs tant iolietes
Oueilletz, Rosetes, Aymemoys (2), Violetes.

(1) Jeunes filles.

(2) Violettes blanches.

Faisant minetes aux Amants godinetz (1)
Cez garsonnetz mistement testonnés (2)
Aguillonés sont tost par ces Nymphetes
Puis quant seules vont en ces Iardinetz
Au moys de May se font plusieurs chosetes.

La seconde signature est celle de madame de Bon-Vouloir (Marguerite de Bon Voloir), placée à la suite d'une Ballade, batelée, unisonante, intitulée DES AMOUREUX. Nogeroles lui fait dire :

Sens amoureux, l'on viuroit tristement
Tel argument, ie preue clairement
Car maint torment aux humains trop inique
Mainct troublement, qui blesse durement
Mainct marriment, qui nourrist griefuement
Ioyusement amoureux pacifique
Mainct frenatique, triste malenholique
Et mainct Ethique, prend esioyusement
D'ont iustement, ie dys quoyqu'on replique
D'amour pudique, vient mainct esbattement.

Après la dame de Bon-Vouloir, vient *Catherine Fontaine*. La pièce qui est accompagnée de ce nom est ainsi désignée : « Des Rithmeurs et Rithmes, Couplet. En syncopant ce dit » Couplet sera trouué diuers sens au premier. Et se peult lire » tant en montant que en descendant par les deux Sincopes. » Ce sont là des phrases torturées, jaillissant capricieusement de toutes parts, un de ces tours de force que l'école de Ronsard proscrivit avec raison, et que du Bellay appelait dédaigneusement des *friperies* littéraires (3).

La voici :

Qui Rithmes faict, Il est sot et maudict
Grand loz acquert, Qui point ne sçait rithmer
Moult est parfait, Qui des rithmeurs mesdit
Qui tel art sert, Il est fort a blasmer
Plusieurs biens pert, Qui rithmes veult aimer
Qui point ne scait, Vertueux sera dict
Rithmeur expert, Trop est à deprimer
Grandement plaist, Qui de rithmeurs mesdict.

(1) Godin, mignon, joli.

(2) De teste, frisés avec art.

(3) *Illustration de la Langue françoise.*

Nous arrivons à une de nos connaissances, à *Françoise Marrie*, de la Pléiade. Sa devise : *Triste dit souvent hélas !* était bien en rapport avec son nom, et son nom avec le tour de son esprit, comme on le voit par le Rondeau suivant, où elle raconte son *marriment*, et qui a pour titre : « *La ieusne* » *Damoyselle se complaignant de ce que ses parens la veulent* » *marier à ung Vieillard.* »

Dorsenauant de rien plus ie n'ay cure
Fort de me metre dens quelque chambre obscure,
Et la pleurer tant que le cueur me fende :
Rien plus ne (1) voy de quoy ie me defende
Contre le mal si grief qu'on me procure.

Ce n'est point mal qui s'en aille en peu d'heure,
Car c'est malheur lequel tout iamais dure
Et par ainsi en pleurs fault que descende
Dosenauant.

Ha mez parens ay ie tort si murmure ?
Pres d'un Vieillard voules vous que ie meure ?
A votre vueil (2) fault que je condescende :
En vous cuidant (3) qu'en gros honneur i'ascende :
Las comme morte me fauldra que demeure.
Dosenauant.

Claude Ligoune, la fossoyeuse (4), aurait composé une *Ballade de la Mort*, et un *Triolet* sur le même sujet dans le goût faux de l'époque. Je me contente de citer le *Triolet*.

Gens insensez qui bien peu nects naissez
Tost trespasés craignés de douleur l'heure
A votre alleure tous voz biens laidz laissez
Gens insensés, qui bien peu nectz naissez
Par durs excez, seres dez faicts sessez.
Or doncq pencez, d'Enfer a l'ardeur dure
Gens insensez, qui bien peu nectz naissez
Tost trespassez, craignez de douleur l'heure.

(1) Ne manque dans la pièce imprimée.

(2) Vœu.

(3) Persuadant.

(4) *Ligoune* vient du latin *Ligo*, instrument propre à creuser la terre ; c'est encore le *Lligò* des Catalans, ayant la même acception.

Mais voici venir Esclarmonde Espinete (1), celle dont on nous a révélé l'origine et aussi l'époque de sa mort, avec son épitaphe élogieuse, gravée sur une pierre remarquable par la beauté des lettres initiales, retirée de l'ancien cloître de Saint-Etienne. C'eût été une épine bien aiguisée, celle qui aurait si adroitement piqué les gens de tout métier de la ville de Toulouse, dans la *Kyrielle vissonnante* qui suit :

Asteure les plaisans Bouchiers (2)
Qui point ne vendent leurs Boucz chiers (3)
Ains quasi donnent ilz les Chiers (4)
Faisant chose pour nous vtille
Sont fort loyaulx en ceste ville.

Item les ioliets Merciers
Tout courtoys et tant soulaciers
Qui pour vendre ne sont grossiers
Avec leur façon moult subtile
Sont fort loyaulx en ceste Ville.

Item les tresfins Gourratiers (5)
Qui point ne mentent volentiers
Ains a toutz Marchantz sont entiers (6)
Et iamais leur foy ne vacille
Sont fort loyaulx en ceste Ville.

Item du Guet rustres galiers (7)
Qui souvent monstrent a Escoliers
La semelle de leurs Soliers (8)
Ce que provient de cuer virille (9)
Sont fort loyals (*sic*) en c'este ville.

Item les tresblancs Charbonniers
En tainct semblable a Mosniers (10)

(1) *Espinette*, petite épine.

(2) Bouchers.

(3) Chers.

(4) Chairs.

(5) Courtiers.

(6) Francs, intègres.

(7) Vauriens.

(8) Souliers.

(9) Cœur viril.

(10) Meuniers.

Qui pour remplir Sacz et Paniers
De Charbon et terre font pille
Sont fort loyals (*sic*) en c'este Ville.

Item paisibles Saumatiers (1)
Et trespassians Charretiers
Qui nomment Dieu par beaulx cartiers
Ensuyent le saint Euangille
Sont fort loyals (*sic*) en ceste ville.

Notaires avec leurs papiers
Lesquelz quant dedens leurs clapiers
Tiennen ces gros riches tripiers
Les traictent de façon gentille
Sont fort loyals (*sic*) en ceste ville.

Item Reuendeurs, Poissonniers,
Mariniers, Pescheurs, Tauerniers,
Aux pouures gens tant aulmosniers,
Que d'eulx n'en prennent croix ne pille
Sont fort loyaulx en ceste ville.

Item Vsuriers, qui greniers
Ont plains, et demeurent derniers
Pour en avoir plus de Deniers :
En ce temps pour eux infertille,
Sont fort loyals (*sic*) en ceste ville.

Item les gentils Bolengiers (2)
Qui font leurs pains (3) petitz et legiers,
Affin ne nous facent dangiers (4)
Comme chose poisante (5) et utile
Sont fort loyals (*sic*) en ceste ville.

Item Cousturiers, Chaussetiers,
Barbiers, Orfeures, Pelletiers,
Et brief, de trestous (6) les mestiers,
Qui sont (ie croy) plus de cent mille :
Sont fort loyals (*sic*) en ceste ville.

(1) Aniers.

(2) Boulangers.

(3) *Leurs* est de trop.

(4) Ne nous soient dangereux.

(5) Incommode.

(6) Généralement tous.

C'est maintenant le tour de *Madeleine Princesse* avec sa *Ballade vnisonante, batellée, couronnée par termes masculins et féminins ensemble*; dans laquelle on voit *Erudition se complaignant d'un arrogant calunniateur mesdisant appelé Rien ne sçait*. La devise : *Peu doibt plaire*, de la prétentieuse dame, ripostant à M. *Rien-ne-sait*, indique suffisamment que l'auteur lui-même comprenait tout ce qu'il y avait de peu gracieux dans ses couplets si péniblement agencés, et que les bons esprits commençaient à proscrire. Quel charme trouver, en effet, à de semblables vers :

Je n'ay iamais mal aux amis mis mye,
Comme enemye, que maint errant rend rente :
Ains plustost donne à gens rauiz vifz vye
Et maulgre enuie en contemplant plant plante.

A *Madeleine Princesse* succède *Marie de Haut-Prix*, (de *Hault Pris*), une autre grande dame qui ne dédaigne pas pourtant de composer en langage de Toulouse une *Ballade intitulée de la Royne*. Dans cette pièce de vers, toute dans le goût de la Renaissance, le Poète, après s'être élevé au sommet de l'Olympe pour célébrer la Reine de France, descend des mythologiques hauteurs pour lancer des traits acérés aux femmes de toutes conditions :

Sus sus salhetz Nymphetas Oreadas
Choriandriadas, Nereydas, Dryadas,
Olympiadas, mignonetas Nayadas,
Tinden Albadas, per totas las Carrieras
No siatz darrieras las frisquetas hyadas
Amadriadas de branquetas lyadas
Sabias et fadas abillas mal couffadas
Fasetz cambadas et dansas fort gorrieras
Prenetz Banieras et metets vous prumieras
Sens fa manieras et cantatz a la dansa
Viue tostemps la Regina de Fransa.

O noblas Damas Presidentes presadas
Fort be paradas de vicis separadas,
Tant decouradas sus totas honoradas,
Et vous vantadas honestas Conselheras :
Sus sus Graffieras tendretas delicadas
Boucas dauradas gentilas arriscadas :

Sus Aduocadas lenguetas affiladas ,
.....
Après Borgesas dignas d'estr embrassadas
Prest engrossadas, Marchandas empressadas....
.....

Le Rondeau qui suit cette Ballade est écrit aussi dans le langage de Toulouse, conséquemment dans ce roman abâtardi qui ouvre déjà la marche aux patois actuels. Cette petite composition, l'une des plus remarquables du recueil de Nogerolles, est pleine de fines et de malicieuses intentions. A chaque mot on voit percer le besoin du dénigrement; aussi est-elle signée, *Raymonde de l'envie* (*Mondina* (1) *de Lenuège*); et certes la signature ne pouvait être mieux trouvée. Le sentiment qui aurait dicté ces vers est celui de la jalousie qu'inspirerait à une femme la vue d'une autre femme indigente, faisant néanmoins parade de belles toilettes :

DE LA BRAGARDA (2) INDIGENTE.

RONDEAU.

Sec, qu'in braga nostra vesina,
An L'aupalandre D'hostadina,
Et la Sinta de duas coulous,
Le Gardecoul de fin Velours (*sic*)
Que ly curbis touta L'esquina.
Les margots a de seda fina,
Et la Gounella (3) Dieu sap qu'inha,
Dos pams plus longua qu'elz Talous
Sec.

Mais quant am haquesta famina,
N'auem Aur, Blat, Pa ny Farina :
Aqui que be son las doulous,
Trop montam de dos Escalous :
Que faria may vna Regina
Sec.

(1) V. ma dissertation sur le mot *Mondi*. Mém. de l'Ac. des Sc. de Toulouse (1850), série 3, t. VI, p. 104.

(2) De *Braga*, qui signifiait *Piafer*, faire le beau, la belle.

(3) *Gonelle*, robe, par-dessus.

Nous en venons enfin à Jeanne Perle, dont l'épithaphe aurait été retrouvée, comme on le sait, écrite sur une feuille de vélin, dans l'une des chapelles de l'église des Cordeliers. Le livre de Nogeroles ne contient point la pièce de vers que le dernier historien de Toulouse a fait réciter à cette prétendue dame devant François I^{er}; mais on y trouve deux rondeaux bien tournés à l'adresse des *Muguets* du temps. C'est avec le plus profond dédain, sentiment bien permis à la Perle des Toulousaines, que ces fades galants sont dépeints. Certes, il faut convenir que celle qui aurait été choisie parmi les sept dames de la pléiade pour haranguer le Roi, avait le verbe haut et le ton quelque peu leste.

DES MUGUETS.

RONDEAU.

Fy, fi, al Diable, on les deuria enasta (1).
Aquelz Muguetz, que no fan que quista,
Fasen vffici de segui les Banquetz,
A toutas femnas seruicen de Naquetz (2)
Et peys se pensen qu'on le lour deu presta .

Dins les Hostals sen intran sens tusta :
Peys tricotejan (3), Dieu sap qu'in lour esta,
Toutes cargadis de sentours et Bouquetz.

Fy, fy, al Diable.

Petit profitta de les admonesta,
Car per aquo, nou vouten pont resta,
Et si se brullan coma al foc les Luquetz (4),
On les appella les iolys Perruquetz (5),
Amourosetz, les sequerre festa.

Fy, fy al Diable.

(1) Embrocher.

(2) Laquais.

(3) Faisant jouer un bâton.

(4) Allumettes.

(5) En vieux français *Perruquien*, *Perruquin*, jeune homme qui suivait les modes.

DE QUELQUE SOT MUGUET.

RONDEAU.

El n'y a per rire, quant sen anec passa
(Fasen semblant de s'en ana cassa)
Dauant l'Hostal, ont se fasia la festa
Et peys tout siau, an abayssan la testa
Intrec dedins, per affi de dansa.

Quant foc dedins, be vous podetz pensa
Que per dansa leu sen anec descaussa,
Et sçauetz cossi tenia friandra gesta ?
El n'y a per rire.

Vn pauc dancec, auant que se a lassa
Peyssos apres, s'en anec adressa
Vers vna Dama, qu'on tenia fort honesta
Fort muguetec, mais si sçauiatz la resta
Coussi parlec, la se pensant truffa.
El n'y a per rire.

Nogeroles, continuant sa fiction si transparente, fait composer une *Ballade faicte par une Femme fort ancienne : Del monde gastat et de las Femnas palhardas*; et il donne à cette vieille hargneuse les noms de *dona Prouzina Behyuengua*, qui présentent une intention évidemment obscène. Cette satire, dont le titre indique suffisamment le sujet graveleux, et que, à cause de cela, je m'abstiens de citer, est suivie de deux triolets dans le même goût, mais fort tempéré. Voici le dernier :

AUTRE TRIOLET.

Fi fi al gibet de Palhardas
On las deuria totas nega,
Trop de part Diables son gallhardas
Fi fi al gibet de palhardas,
Talla n'a pas valen douas Sardas
Que mais que trenta vol braga
Fi fi al gibet de palhardas
On les deuria toutes nega.

L'attaque de dame *Beau-lui-vienne* ne reste pas sans réponse, comme on le pense bien : c'est *Antoinette I*, une petite effron-

tée, ayant pour devise : *A dire non hay honte*, qui se charge de ce soin dans une Ballade où les traits de grosse satire ne sont pas épargnés ; je me contente de citer la première strophe pour donner une idée de cette composition :

Et de que se va ella empacha
L'horra Vielha sempiternosa
Ara quant nou pot plus faucha
Ela vol fa l'estoufinhosa ,
L'on la entend be la laganhosa
Quant plus no troba ont estreffa (1)
Per despieyt la vieha ronhosa
Reproba so que no pot fa.

Andieta Péchayre (2), la Pauvrette, comme l'on dirait aujourd'hui, aurait composé, sur la peste et la famine, un rondeau en *gavach*, c'est-à-dire dans l'idiome du Rouergue, regardé à Toulouse comme un langage bas et inférieur.

Guillaumette Finoy (3) aurait aussi, dans une Ballade, tracé le tableau de l'une de ces famines suivies de peste, qui furent presque continuelles à Toulouse dans la première moitié du xvi^e siècle. Celle-ci est écrite dans le roman dégénéré de Toulouse, et le fléau est considéré par le poète comme une punition divine.

Bernarde du Pin (*Bernarde deu Pin* et non *Deupi* ou *Daupi*), autre dame de la Pléiade, venue de la Gascogne à Toulouse, et que notre auteur a fait naître dans cette ville, signe un rondeau dans l'idiome aquitain, où elle exprime, un peu crûment, ses impressions de voyage ; elle dit des écoliers de l'Université de cette ville :

(1) Voir les *Joyeuses recherches de la langue Tolosaine*, au mot ESTRE (éd. de 1578).

(2) Le mot *Pechaire* signifie *pêcheur*, mais on l'emploie au figuré pour lui faire exprimer *pauvre*, *pauvrette*. On sait quel abus les Languedociens et les Provençaux font de cette locution.

(3) Le nom de *Finoy* (*fine*, bien avisée), était fréquemment employé à Toulouse au xvi^e siècle ; *Las ordenansas del libre blanc* nous font connaître *la Finoy de Cocut-mont*, et *la Finoy d'Aissus*. On disait aussi à cette époque *Margoy* pour *Margot*.

Et quanta gent be om , et gouere gouere ,
Tant d'Escoulez iou , que ne ouïst enquoere
D'ab talas pelhas , ny tant plan abilhatz .
Fort son berotz , plan escarrabilhatz ,
Sen fousse bet , ma fhe iou beous baysere .
Goardatz bous ara .

La dernière pièce du Recueil est une « *Epistre en lengaige
» Tolosain faicte et composée par les Dames de Tolose, res-
» ponciue à celle que les Dames de Paris leur auoyent en-
» uoyée (1) , » soi-disant à propos des fêtes du couronnement
de la reine. Or, disent les Dames de Toulouse , quoique la
peste règne dans leur ville , les femmes s'occupent à lire , à
couturer et à composer des rondeaux et des ballades :*

Car be scabetz que dins Tolosa es coma
Le temps passat , et solia estre (2) dins Roma .
La ont las femnas per gran forsa d'vsance
Ellas scauian del lati l'alegance .
Ny plus ny mens , es assy de la Rithme ,
Car tout le monde , a rimassa s'exprime :
Ayssi l'on vech que le petit maynatge ,
Quant son nascutz , et comencen lor aage
Ben souuen rumen , quant son dauant les focz .
.....
Per mettre fin à las nostras facetias ,
No vous desplassia , ny no trouuetz saluatge
Quant rescriben en nostre bel lengatge :
Et si vousautras no trobatz bon lo nostre
Ta pauc nousautras , no troban gost al vostre .
Car en parlan , semble que machetz Fresas
Ara a Dieus siatz donq , las donas Francesas ,
Plus n'auem lese (3) ayssi de sermona ,
Car vespras tocan (4) , et nous y cal ana .

Le livre finit par ces mots :

Par le commandement de mesdites Dames ,
NAUDETA (5) PETITA .

(1) L'épître des dames de Paris , à laquelle il est ici fait allusion , doit être un autre badinage qui n'a pas été retrouvé .

(2) Il était d'usage .

(3) Loisir .

(4) Sonnent .

(5) *Las ordenansas del libre blanc* ont aussi leur *Naudeta la Prosenna* .

Quel dommage que l'auteur de la Pléiade n'ait point connu cette petite Arnaudette, à laquelle il n'eût point manqué d'attribuer, dans l'Académie qu'il mettait au jour, le rôle de *secrétaire* qui lui revenait de droit. Mais il n'avait pas à sa disposition le livre de Nogeroles, qu'il croyait sérieux, et nous avons démontré qu'il ne l'est point. Il le jugea tel, néanmoins, en se trompant, ainsi que s'étaient déjà trompés plusieurs écrivains qui n'avaient pu consulter le Recueil dont nous avons fait usage; et, comme du Verdier de Vauprivis, dans sa *Bibliothèque française*, avait fait suivre le titre qu'il rapportait de la *Requête* (1) des lignes suivantes : « *Et sont les Dames* » *qui ont fait icelles compositions nommées Catherine Fontaine, Françoise Marrie, Claude Ligoune, Esclarmonde* » *Spinete, Andieta Peschaira, Bernarde Deupi, Iohane Perle* » *et autres.* » Ignorant que c'étaient là sept noms imaginaires, l'historien dont nous combattons le système, négligeant de tenir compte des mots *et autres*, établit le fondement de sa Pléiade sur le chiffre de *sept* dû au hasard, et qui avait servi à du Verdier à abrégier la liste des *seize* prétendues Dames dont on trouvait les soi-disant signatures dans l'ouvrage dont il signalait l'existence.

Voilà donc comment, à l'occasion d'un badinage (je devrais peut-être dire une débauche d'esprit) écrit avec tant d'autres au *xvi^e* siècle (2), et dont il ne connaissait que le titre et

(1) *La Requête faicte et baillée par les Dames de Tholose : aux maistres et mainteneurs de la gaye science de Rhetorique, au moys de May, qu'ils adiugent les fleurs d'or et d'argent, au mieux disans. Avec plusieurs sortes de rithmes en diuers langages et sur diuers propos composees par lesdites Dames.* (Imp. à Thoulouse 4^o sans datte)

(2) Dans le cours du *xvi^e* siècle, il fut publié, à Toulouse, bon nombre de petits ouvrages, facétieuses conceptions, pleins d'intérêt même lorsqu'ils s'offrent sous l'apparence de simples badinages. Nous avons *Las Ordenansas et costumaz del libre blanc, obseruadas de tota ancianetat compausadas per las sabias Femnas de Tolosa*, etc., 1555.

Las Nonpareillas receptas per fa las femnas tindentas, rizentas, plasantas, polidas et bellas, etc., 1555.

Les Joyeuses recherches de la langue Tolosaine, par Triors, 1578.

Du Verdier cite *La Requête des maris ombrageux, courtbatus, boucqui-*

quelques vers , un savant , doué d'une surabondante imagination , a arrangé un roman historique , qui , timidement présenté d'abord (1) , a été exposé ensuite avec une assurance qui a trompé jusques à des hommes habitués aux travaux d'érudition (2). Il a fallu moins de vingt ans pour qu'une telle fable fût accréditée , si bien que si le livre de Nogerolles , dont on ne connaît , comme nous l'avons dit , qu'un seul exemplaire ,

neux , farouches , trop tristes , pensifs et désolés. Item , plusieurs sortes de ballades en divers langages , chant royal et autres différentes rimes , dirigées aux Messieurs et Mainteneurs de la Gaie Science de Thoulouse , au mois de mai , auquel par lesdits sieurs , s'adjuent les fleurs d'or et d'argent aux mieux disant ; imprimée à Toulouse , par Gaston Recoleyne (1533).

Le blasou de la Bourre de las Caussas , imprimat à Toulouso (1565).

(1) On a vu combien le langage de notre auteur était affirmatif dans les passages cités à l'endroit de la Pléiade Toulousaine et de la fête donnée chez de Bernuy. Voici ce que le même écrivait quelques années auparavant , préluant , en quelque sorte , à l'histoire romanesque des sept Dames auteurs de Toulouse. Il raconte le séjour du roi François 1^{er} , dans cette ville : « Marot suivait la Cour , et ce Poète , intime ami du célèbre Professeur » Jehan de Boyssoné , l'un des Mainteneurs , dut parler au Roi des solennités littéraires instituées par les Troubadours. *Une fête poétique fut peut-être même célébrée alors devant François 1^{er}* , qui d'ailleurs , à son entrée , » avait été harangué en vers français par la belle Paule de Viguier. Quelques chants royaux , publiés en 1533 , semblent indiquer qu'ils furent » composés pour cette fête. » (M. du Mège , *Mémoire contenant des recherches sur les Poètes qui obtinrent des prix aux Jeux Floraux pendant le XVI^e siècle* ; Hist. et Mém. de l'Acad. roy. des Sc. , Inscript. et Belles-Lettres de Toulouse (1830) , t. II , 2^e part. , p. 267.)

Je ferai remarquer , en passant , qu'au lieu de suivre la Cour de François 1^{er} , Marot expatrié avait été obligé de se réfugier auprès du duc de Ferrare. Il ne rentra en France qu'en 1536. — Il n'a jamais été non plus démontré que J. de Boyssoné ait été Mainteneur du Collège du Gai Savoir.

(2) L'un de ces érudits , M. le Professeur Benech , Membre de l'Académie des Sciences , Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse , Mainteneur des Jeux Floraux , etc. , a écrit les lignes suivantes , dans l'éloge de Clémence Isaure , qu'il prononça le 3 mai 1851.... « La plus délicieuse des » chansons dictées au concours que Clémence Isaure a rétabli , sera l'œuvre » d'une femme (M^{me} de Villeneuve). Ce succès excitera d'honorables rivalités , et on verra les dames de Toulouse , pour devenir plus dignes de » conquérir les Fleurs nouvelles , former entre elles ces Sociétés littéraires » dotées du nom de *Pléiades toulousaines* . dont François 1^{er} accueillit , à » Toulouse même , les louanges et les vers avec une faveur vraiment » royale. » (*Recueil de l'Acad. des Jeux Floraux* , 1851 , p. 166.)

se fût perdu , cette invention passait désormais à l'état de vérité.

Que l'on se représente maintenant un corps littéraire qui croirait tirer son origine et sa dotation de la Pléiade toulousaine , qui en perpétuerait le souvenir dans de bruyantes solennités publiques , où l'éloge des sept fondatrices serait tous les ans prononcé devant leur image supposée (1) , qui croirait son honneur intéressé à défendre une telle institution ; et que l'on me dise ce que pourrait la faible autorité de quelques hommes consciencieux contre une telle erreur ? Le corps académique passerait outre , pour ne pas avoir à se déjuger , non pas probablement sans avoir essayé de répondre , et le public viendrait protester contre les dissertations probantes , en accourant , comme par le passé , aux fêtes auxquelles il serait convié. C'est ainsi que se sont maintenues d'âge en âge des croyances qui n'ont pas plus de fondement que l'imaginaire pléiade des sept Dames de Toulouse (2) , inventée de nos jours et à laquelle il n'aura manqué , pour la rendre respectable , que la consécration du temps !

(1) Lorsqu'on restaura , il y a peu d'années , le petit cloître du Musée de Toulouse , il fut sérieusement question de placer dans les niches que l'on y remarque , les statues des dames de la Pléiade.

(2) V. notre dissertation : *De Dame Clémence Isaure substituée à Notre-Dame la Vierge Marie comme patronne des Jeux littéraires de Toulouse*. Mém. de l'Acad. nat. des Sc. , Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse , année 1832 , série 4 , tom. 2 , p. 191.

